



Gestion
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

États financiers annuels 2023

Message concernant vos états financiers

Les états financiers annuels de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers annuels sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

États financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les présents états financiers audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement des fonds (« RDRF ») annuel. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire du RDRF avec les présents états financiers, vous pouvez en obtenir un gratuitement en téléphonant sans frais au 1-800-267-2332, en écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, en consultant notre site Web à l'adresse md.ca, ou en consultant le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du portefeuille.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans le groupe de sociétés MD. Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332. La famille de fonds MD est gérée par Gestion financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

Les états financiers ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. peut s'adresser librement au conseil d'administration de Gestion financière MD inc.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD.



Pamela Allen
Présidente et cheffe de la direction
Gestion financière MD inc.



Rob Charters
Chef des finances
Gestion financière MD inc.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

Rapport De L'auditeur Indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire des

Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD
Fonds collectif de dividendes GPPMD
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD
Fonds collectif d'obligations GPPMD
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).



À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux des audits et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

KPMG A. K. L. / S. E. N. C. R. L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 11 mars 2024

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actif courant		
Placements (notes 3, 8 et 9)	1 050 183 \$	1 090 250 \$
Trésorerie	4 380	4 248
Dividendes et intérêts à recevoir	5 103	4 058
À recevoir sur les opérations de placement	-	2 648
Souscriptions à recevoir	341	225
	1 060 007	1 101 429
Passif		
Passif courant		
Charges à payer (note 4)	4	-
Montant à payer sur les opérations de placement	58	2 535
Distributions à verser	4	-
Rachats à payer	111	744
	177	3 279
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 059 830 \$	1 098 150 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 020 140 \$	1 070 935 \$
Série F	39 690 \$	27 215 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)		
Série A	86 103 288	101 124 814
Série F	3 448 037	2 652 606
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	11,85 \$	10,59 \$
Série F	11,51 \$	10,26 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Gestion financière MD inc., fiduciaire



Administratrice
(signature de Pamela Allen)



Administrateur
(signature de Brent Currie)

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2023	2022
Revenus		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	36 072 \$	36 738 \$
Intérêts à distribuer	150	74
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	13 693	(4 823)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	107 178	(114 815)
Gain (perte) net(te) sur les placements	157 093	(82 826)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés	(45)	130
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés	(45)	130
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	149	107
Frais de rachat anticipé	-	1
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	216	174
Autres	4	15
Total des autres revenus	369	297
Total des revenus (pertes)	157 417	(82 399)
Charges		
Frais de gestion (note 4)	68	53
Frais de dépôt réglementaire	37	25
Honoraires des auditeurs	8	7
Frais de garde	235	193
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	12	13
Frais d'administration (note 4)	184	184
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	4	4
Frais d'intérêt	37	14
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	3 410	3 168
Coûts de transactions (note 5)	117	245
Total des charges	4 112	3 906
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(480)	(426)
Charges, montant net	3 632	3 480
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	153 785 \$	(85 879) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	149 219 \$	(83 737) \$
Série F	4 566 \$	(2 142) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	1,68 \$	(0,89) \$
Série F	1,54 \$	(0,87) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net »)

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
SÉRIE A		
Actif net, à l'ouverture de l'exercice	1 070 935 \$	1 105 095 \$
Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	149 219	(83 737)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	111 483	312 248
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(310 258)	(261 423)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	29 738	30 383
	(169 037)	81 208
Distributions		
Revenu net de placement	(30 977)	(31 631)
	(30 977)	(31 631)
Actif net, à la clôture de l'exercice	1 020 140 \$	1 070 935 \$

SÉRIE F		
Actif net, à l'ouverture de l'exercice	27 215 \$	26 469 \$
Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 566	(2 142)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	13 437	8 141
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(5 516)	(5 248)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	876	738
	8 797	3 631
Distributions		
Revenu net de placement	(888)	(743)
	(888)	(743)
Actif net, à la clôture de l'exercice	39 690 \$	27 215 \$

	2023	2022
TOTAL – FONDS		
Actif net, à l'ouverture de l'exercice	1 098 150 \$	1 131 564 \$
Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	153 785	(85 879)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	124 920	320 389
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(315 774)	(266 671)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	30 614	31 121
	(160 240)	84 839
Distributions		
Revenu net de placement	(31 865)	(32 374)
	(31 865)	(32 374)
Actif net, à la clôture de l'exercice	1 059 830 \$	1 098 150 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

États financiers

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	153 785 \$	(85 879) \$
Ajustements pour :		
Produit de la vente de placements	254 243	144 670
Achat de placements	(93 134)	(233 836)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	(7)	(24)
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(13 693)	4 823
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(107 178)	114 815
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(1 041)	(1 360)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	192 975	(56 791)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	124 804	320 888
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 247)	(1 253)
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(316 407)	(266 085)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(192 850)	53 550
Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	7	24
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	132	(3 217)
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	4 248	7 465
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	4 380 \$	4 248 \$
Intérêts reçus	152	69
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	31 615	32 215

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS ÉTRANGÈRES			
Australie (7,4 %)			
Ampol Limited	12 582	337	410
ANZ Group Holdings Limited	148 044	3 610	3 456
APA Group	62 855	596	484
Aristocrat Leisure Limited	28 330	804	1 041
ASX Limited	9 088	672	517
Aurizon Holdings Limited	89 635	376	307
BHP Group Limited	248 366	8 549	11 273
BlueScope Steel Limited	22 833	263	481
Brambles Limited	69 441	753	852
CAR Group Limited	18 411	469	516
Cochlear Limited	3 313	628	892
Coles Group Limited	68 313	926	992
Commonwealth Bank of Australia	81 646	6 337	8 221
Computershare Limited	27 521	462	606
CSL Limited	23 338	5 125	6 029
Dexus	58 896	664	406
Endeavour Group Limited	146 661	838	689
Fortescue Ltd	84 888	1 016	2 225
Goodman Group	82 530	1 185	1 878
IDP Education Limited	15 225	404	274
IGO Limited	32 384	453	263
Insurance Australia Group Limited	111 079	710	567
Macquarie Group Limited	17 571	2 220	2 902
Medibank Private Limited	129 727	393	417
Mineral Resources Limited	8 359	405	526
Mirvac Group	178 549	495	335
National Australia Bank Limited	152 871	3 745	4 225
Northern Star Resources, Ltd.	57 721	639	715
Orica Limited	22 935	370	329
Origin Energy Limited	84 599	531	647
Pilbara Minerals Limited	143 547	588	510
Qantas Airways Limited	33 981	179	164
QBE Insurance Group Limited	74 267	789	992
Ramsay Health Care Limited	9 173	596	435
REA Group Limited	2 310	214	377
Reece Limited	9 440	183	190
Rio Tinto Limited	15 590	1 532	1 904
Santos Limited	160 426	1 087	1 110
Scentre Group Limited	275 208	892	740
Seek Limited	17 748	369	427
Sonic Healthcare Limited	21 886	589	633
South32 Limited	226 295	714	681
Stockland	125 280	506	503
Suncorp Group Limited	58 965	707	736
Telstra Group Limited	208 158	713	743
The GPT Group	112 374	563	468
The Lottery Corporation Limited	105 466	439	460
Transurban Group	152 851	2 004	1 888
Treasury Wine Estates Ltd.	56 439	670	548
Vicinity Centres	192 836	363	353
Washington H. Soul Pattinson & Company Limited	13 151	364	389
Wesfarmers Limited	52 817	1 993	2 716

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Westpac Banking Corporation	170 569	4 209	3 517
WiseTech Global Limited	8 103	284	549
Woodside Energy Group Ltd.	112 050	3 126	3 144
Woolworths Group Limited	59 125	1 847	1 983
Total – Australie		69 495	78 635
Autriche (0,2 %)			
Erste Group Bank AG	17 313	800	931
OMV AG	9 016	521	525
Verbund AG, cat. A	3 443	289	424
Voestalpine AG	6 400	274	268
Total – Autriche		1 884	2 148
Belgique (0,8 %)			
AGEAS SA/NV	7 745	519	446
Anheuser-Busch InBev SA/NV	47 027	4 473	4 026
D'leteren SA	872	188	226
Groupe Elia SA/NV	1 091	186	181
Groupe Bruxelles Lambert SA	3 823	473	399
KBC Group NV	12 536	1 111	1 078
Lotus Bakeries	22	239	265
Sofina SA	675	241	223
Syensqo SA	3 691	486	509
UCB SA	6 317	705	729
Umicore SA	9 584	454	349
Warehouses De Pauw Comm. VA	6 715	307	279
Total – Belgique		9 382	8 710
Bermudes (0,1 %)			
Aegon Ltd.	71 929	447	553
CK Infrastructure Holdings Limited	31 000	268	228
Hongkong Land Holdings Limited	58 100	393	268
Jardine Matheson Holdings Limited	7 800	572	425
Total – Bermudes		1 680	1 474
Îles Caïmans (0,5 %)			
Budweiser Brewing Company APAC Limited	145 000	548	359
CK Asset Holdings Limited	104 000	986	689
CK Hutchison Holdings Limited	131 500	1 593	938
ESR Group Limited	103 600	362	189
Futu Holdings Limited, CAAE	2 711	313	196
Grab Holdings Limited, cat. A	90 419	534	404
Sands China Ltd.	112 000	636	433
Sea Limited, CAAE	18 591	4 119	998
SITC International Holdings Company Limited	76 000	346	174
WH Group Limited	466 627	485	399
Wharf Real Estate Investment Company Limited	81 000	595	365
Xinyi Glass Holdings Limited	110 000	248	163
Total – Îles Caïmans		10 765	5 307
Danemark (3,3 %)			
A.P. Moller – Maersk A/S, cat. A	181	490	425
A.P. Moller – Maersk A/S, cat. B	222	375	529
Carlsberg A/S, cat. B	6 621	1 175	1 100
Chr. Hansen Holding A/S	5 207	600	578

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Coloplast A/S, série B	6 279	1 016	951
Danske Bank A/S	32 692	804	1 157
Demant A/S	4 454	191	260
DSV A/S	8 905	1 299	2 076
Genmab A/S	3 177	1 008	1 341
Novo Nordisk A/S, cat. B	160 105	6 754	21 943
Novozymes A/S, série B	9 896	655	722
Orsted A/S	9 169	1 170	671
Pandora A/S	4 001	307	732
Rockwool A/S, série B	371	177	144
Tryg A/S	15 656	505	451
Vestas Wind Systems A/S	48 565	1 438	2 046
Total – Danemark		17 964	35 126
Finlande (1,1 %)			
Elisa OYJ, série A	6 814	473	419
Fortum OYJ	23 410	581	450
Kesko Oyj, cat. B	15 230	513	400
KONE Oyj, série B	16 518	1 266	1 095
Metso OYJ	29 708	432	399
Neste OYJ	20 375	1 024	959
Nokia OYJ	267 086	1 721	1 216
Nordea Bank Abp	158 557	1 782	2 605
Orion OYJ, série B	5 697	329	327
Sampo OYJ, série A	22 996	1 388	1 334
Stora Enso OYJ, série R	28 068	488	515
UPM-Kymmene OYJ	25 508	968	1 271
Wartsila Oyj Abp	23 272	432	449
Total – Finlande		11 397	11 439
France (11,0 %)			
Accor SA	8 844	487	448
Aéroports de Paris SA	1 607	327	276
Air liquide SA	25 652	4 096	6 612
Alstom SA	13 949	783	249
Amundi SA	2 807	268	254
Arkema SA	2 817	369	425
AXA SA	88 303	3 006	3 819
bioMerieux	2 109	271	311
BNP Paribas SA	51 431	3 531	4 722
Bolloré SE	39 120	230	325
Bouygues SA	9 680	468	484
Bureau Veritas SA	14 344	472	480
Capgemini SE	7 715	1 364	2 139
Carrefour SA	30 712	780	745
Compagnie de Saint-Gobain SA	22 113	1 281	2 167
Compagnie Générale des Établissements Michelin	33 496	1 394	1 595
Covivio	2 398	311	172
Crédit Agricole SA	56 496	930	1 062
Danone SA	32 155	3 224	2 764
Dassault Aviation SA	1 035	179	271
Dassault Systèmes SE	31 904	1 340	2 069
Edenred	11 825	752	941
Eiffage SA	3 026	404	430
Engie SA	91 073	1 792	2 122

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
EssilorLuxottica SA	14 474	2 642	3 855
Eurazeo SE	1 995	192	210
Gecina SA	2 119	411	343
Getlink SE	18 642	394	452
Hermes International	1 562	1 766	4 393
Ipsen SA	1 798	264	284
Kering	3 657	2 687	2 150
Klépierre SA	10 520	380	381
La Française des Jeux SAEM	5 712	279	275
Legrand SA	12 322	1 241	1 701
L'Oréal SA	11 741	4 586	7 735
LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SE	13 562	8 327	14 576
Orange SA	92 129	1 732	1 389
Pernod Ricard SA	11 372	2 789	2 665
Publicis Groupe SA	10 952	770	1 350
Rémy Cointreau SA	1 928	438	325
Renault SA	8 907	616	483
Safran SA	16 723	3 028	3 909
Sanofi	55 729	6 584	7 321
Sartorius Stedim Biotech S.A.	1 291	415	454
Schneider Electric SE	26 501	3 631	7 070
SEB SA	1 224	204	202
Société Générale SA	35 620	1 324	1 258
Sodexo SA	4 361	610	636
Teleperformance SE	2 809	821	544
Thales SA	5 144	783	1 008
TotalEnergies SE	112 664	7 916	10 141
Unibail-Rodamco-Westfield REIT	5 225	690	510
Veolia Environnement SA	32 513	1 048	1 361
VINCI SA	24 919	3 311	4 147
Vivendi SA	33 341	1 014	473
Worldline SA	10 887	1 032	251
Total – France		89 984	116 734
Allemagne (8,4 %)			
adidas AG	8 007	2 823	2 157
Allianz SE, actions nominatives	19 675	5 963	6 963
BASF SE	43 676	3 984	3 116
Bayer AG, actions nominatives	48 919	4 354	2 406
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	14 952	1 607	2 204
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, privilégiées	3 796	335	500
Bechtle AG	4 038	381	268
Beiersdorf AG	4 963	745	985
Brenntag SE	6 651	501	809
Carl Zeiss Meditec AG	1 998	292	289
Commerzbank AG	50 522	517	795
Continental AG	5 213	836	587
Covestro AG	9 035	633	696
Daimler Truck Holding AG	25 408	1 025	1 264
Delivery Hero SE	8 407	785	308
Deutsche Bank AG, actions nominatives	92 432	1 220	1 672
Deutsche Boerse AG	9 277	1 851	2 531
Deutsche Lufthansa AG, actions nominatives	26 510	348	312
Deutsche Post AG, actions nominatives	48 439	2 350	3 179
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	158 879	3 764	5 056

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG, privilégiées	6 045	720	706
E.ON SE	105 298	1 484	1 872
Evonik Industries AG	14 664	489	397
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	10 108	966	560
Fresenius SE & Co. KGaA	21 026	1 425	865
GEA Group AG	9 218	437	508
Hannover Rueck SE	2 828	613	895
Heidelberg Materials AG	6 911	681	818
HelloFresh SE	9 386	560	197
Henkel AG & Co. KGaA	4 951	590	471
Henkel AG & Co. KGaA, privilégiées	8 354	1 034	890
Infineon Technologies AG	63 252	1 926	3 496
Knorr-Bremse AG	3 212	398	276
LEG Immobilien SE	3 626	588	421
Mercedes-Benz Group AG, actions nominatives	39 263	3 185	3 593
Merck KGaA	6 432	1 097	1 356
MTU Aero Engines AG	2 591	763	740
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	6 668	2 288	3 659
Nemetschek SE	2 775	301	318
Porsche Automobil Holding SE, privilégiées, sans droit de vote	7 607	684	516
Puma SE	5 391	522	398
Rational AG	232	236	238
Rheinmetall AG	2 096	534	880
RWE AG, cat. A	30 617	1 280	1 845
SAP SE	51 082	8 477	10 412
Sartorius AG, privilégiées, sans droit de vote	1 290	445	629
Scout24 SE	3 656	349	343
Siemens AG, actions nominatives	37 112	6 038	9 224
Siemens Energy AG	25 197	799	442
Siemens Healthineers AG	13 396	832	1 031
Symrise AG	6 419	881	936
Talanx AG	3 094	246	293
Volkswagen AG	1 099	231	190
Volkswagen AG, privilégiées	10 742	2 366	1 757
Vonovia SE	36 209	2 118	1 512
Wacker Chemie AG	970	175	162
Zalando SE	10 224	756	321
Total – Allemagne		80 828	89 264
Hong Kong (1,7 %)			
AIA Group Limited	562 000	7 593	6 468
BOC Hong Kong Holdings, Ltd.	179 000	859	642
CLP Holdings Limited	79 500	1 106	868
Galaxy Entertainment Group Limited	104 000	879	770
Hang Lung Properties Limited	91 000	275	167
Hang Seng Bank Limited	34 500	984	531
Henderson Land Development Company Limited	73 254	465	300
HKT Trust and HKT Limited	189 000	366	300
Hong Kong Exchanges and Clearing Limited	58 400	2 848	2 648
Link Real Estate Investment Trust	127 679	1 664	946
MTR Corporation Limited	83 500	687	431
New World Development Company Limited	82 000	569	168
Power Assets Holdings Limited	73 000	662	560
Sino Land Company Limited	174 000	358	251
Sun Hung Kai Properties Limited	70 000	1 424	998

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Swire Pacific Limited, cat. A	25 000	298	280
Swire Properties Limited	59 200	164	158
Techtronic Industries Company Limited	64 500	744	1 022
The Hong Kong and China Gas Company Limited	548 904	1 230	560
The Wharf (Holdings) Limited	49 000	173	209
Total – Hong Kong		23 348	18 277
Irlande (1,0 %)			
AIB Group PLC	71 830	343	407
Bank of Ireland Group Plc	55 093	600	662
CRH Public Limited Company	33 789	1 543	3 085
DCC PLC	5 159	544	502
Flutter Entertainment plc	8 726	1 419	2 036
James Hardie Industries PLC CDI	21 646	531	1 107
Kerry Group PLC, cat. A	8 557	1 305	983
Kingspan Group PLC	7 518	552	861
Smurfit Kappa Group PLC	13 628	614	712
Total – Irlande		7 451	10 355
Île de Man (0,1 %)			
Entain PLC	32 847	464	550
Total – Île de Man		464	550
Israël (0,7 %)			
Azrieli Group Ltd.	2 156	194	184
Bank Hapoalim BM	59 829	634	710
Bank Leumi Le-Israel BM	70 618	659	752
Check Point Software Technologies, Ltd.	4 650	713	941
CyberArk Software Ltd.	1 932	345	561
Elbit Systems, Ltd.	1 273	275	358
Global-e Online Ltd.	3 965	212	208
ICL Group Ltd.	43 928	353	293
Israel Discount Bank, Ltd., cat. A	59 281	351	392
Mizrahi Tefahot Bank, Ltd.	6 646	233	340
monday.com Ltd.	1 257	307	313
NICE Ltd.	3 019	668	798
Teva Pharmaceutical Industries Limited, CAAE parrainé	56 060	764	776
Wix.com Ltd.	2 377	463	388
Total – Israël		6 171	7 014
Italie (1,9 %)			
Amplifon SPA	5 748	299	264
Assicurazioni Generali SPA	51 340	1 268	1 435
Banco BPM SPA	62 144	462	435
DiaSorin S.p.A.	906	224	124
Enel SPA	402 245	3 739	3 967
Eni SPA	118 428	2 373	2 664
FinecoBank Banca Fineco S.p.A.	28 014	449	558
Infrastrutture Wireless Italiane SPA	13 606	194	228
Intesa Sanpaolo S.p.A.	767 982	2 380	2 971
Leonardo SPA	13 403	279	293
Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A.	27 403	375	449
Moncler S.p.A.	9 936	601	812
Nexi SPA	24 920	521	271
Poste Italiane SPA	23 876	318	359

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Prysmian SPA	12 042	425	727
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica S.p.A.	4 720	270	338
Snam SPA	87 016	593	593
Telecom Italia SPA	443 682	306	191
Terna – Rete Elettrica Nazionale S.p.A.	66 361	594	734
UniCredit SPA	78 114	1 346	2 808
Total – Italie		17 016	20 221
Japon (22,2 %)			
Advantest Corporation	37 600	601	1 716
AEON Co., Ltd.	30 900	791	914
AGC Inc.	9 400	436	462
Aisin Corporation	7 900	357	365
Ajinomoto Co., Inc.	22 100	651	1 132
ANA Holdings Inc.	6 800	240	195
Asahi Group Holdings, Ltd.	30 400	1 577	1 499
Asahi Intecc Co., Ltd.	10 100	297	271
Asahi Kasei Corporation	66 600	864	653
Astellas Pharma Inc.	87 500	1 650	1 390
Azbil Corporation	5 900	318	258
Bandai Namco Holdings Inc.	29 600	760	784
BayCurrent Consulting, Inc.	6 800	352	315
Bridgestone Corp.	28 200	1 449	1 543
Brother Industries, Ltd.	13 500	330	285
Canon Inc.	49 600	1 796	1 685
Capcom Co., Ltd.	9 000	328	385
Central Japan Railway Company	36 000	1 698	1 210
Chubu Electric Power Company, Incorporated	28 700	481	491
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.	33 400	1 175	1 678
Concordia Financial Group, Ltd.	52 700	274	319
Dai Nippon Printing Co., Ltd.	10 900	325	426
Daifuku Co., Ltd.	15 000	424	401
Dai-ichi Life Holdings, Inc.	46 700	1 044	1 314
Daiichi Sankyo Company, Limited	91 300	2 589	3 349
Daikin Industries, Ltd.	12 800	2 457	2 755
Daito Trust Construction Co., Ltd.	3 300	511	506
Daiwa House Industry Co., Ltd.	29 900	1 136	1 197
Daiwa House REIT Investment Corporation	115	369	272
Daiwa Securities Group Inc.	61 700	389	548
DENSO Corporation	94 800	1 474	1 884
Dentsu Group Inc.	10 300	470	349
DISCO Corporation	4 500	534	1 467
East Japan Railway Company	14 500	1 564	1 105
Eisai Co., Ltd.	12 200	943	809
ENEOS Holdings, Inc.	143 100	842	751
FANUC Corporation	46 600	2 236	1 816
Fast Retailing Co., Ltd.	8 600	2 289	2 825
Fuji Electric Co., Ltd.	5 500	287	312
FUJIFILM Holdings Corporation	18 200	1 213	1 445
Fujitsu Limited	8 900	1 070	1 780
GLP J-REIT	250	461	329
Hamamatsu Photonics K.K.	6 300	355	342
Hankyu Hanshin Holdings, Inc.	11 400	518	480
Hikari Tsushin, Inc.	1 200	237	263
Hirose Electric Co., Ltd.	1 515	251	227

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Hitachi Construction Machinery Co., Ltd.	5 300	191	185
Hitachi, Ltd.	45 400	2 320	4 348
Honda Motor Co., Ltd.	228 000	2 656	3 123
Hoshizaki Corporation	5 100	256	247
Hoya Corporation	17 500	1 941	2 884
Hulic Co., Ltd.	22 500	279	311
IBIDEN Co., Ltd.	5 500	359	401
Idemitsu Kosan Co., Ltd.	53 165	355	384
Iida Group Holdings Co., Ltd.	7 700	169	152
INPEX Corporation	49 200	607	879
Isuzu Motors Limited	33 000	503	561
ITOCHEU Corporation	58 800	1 650	3 180
Japan Airlines Co., Ltd.	6 400	198	167
Japan Exchange Group, Inc.	24 200	559	677
Japan Metropolitan Fund Investment Corporation	378	466	362
Japan Post Bank Co., Ltd.	71 500	834	964
Japan Post Holdings Co., Ltd.	101 400	1 178	1 199
Japan Post Insurance Co., Ltd.	10 500	243	247
Japan Real Estate Investment Corporation	67	452	367
JFE Holdings, Inc.	27 700	479	567
JSR Corporation	8 600	273	325
Kajima Corporation	19 300	352	426
Kao Corporation	23 000	2 140	1 252
Kawasaki Kisen Kaisha, Ltd.	7 200	220	416
KDDI Corporation	72 700	2 631	3 058
KDX Realty Investment Corporation	230	347	347
Keisei Electric Railway Co., Ltd.	6 200	270	387
Keyence Corporation	9 600	4 291	5 576
Kikkoman Corporation	6 500	417	526
Kintetsu Group Holdings Co., Ltd.	9 300	505	390
Kirin Holdings Company, Limited	67 900	1 418	1 317
Kobe Bussan Co., Ltd.	8 600	309	336
Koei Tecmo Holdings Co., Ltd.	8 000	190	121
Koito Manufacturing Co., Ltd.	9 800	268	202
Komatsu, Ltd.	46 100	1 416	1 591
Konami Group Corporation	5 300	353	366
KOSE Corporation	1 600	254	158
Kubota Corporation	48 800	1 052	970
Kyocera Corporation	62 000	1 264	1 194
Kyowa Kirin Co., Ltd.	13 100	378	292
Lasertec Corporation	3 600	531	1 247
LY Corporation	137 200	633	643
M3, Inc.	20 700	812	452
Makita Corporation	10 600	450	386
Marubeni Corporation	71 300	685	1 487
MatsukiyoCocokara & Co.	17 900	383	419
Mazda Motor Corporation	28 200	352	396
McDonald's Holdings Company (Japan), Ltd.	4 800	265	276
Meiji Holdings Co., Ltd.	11 400	491	358
Minebea Mitsumi Inc.	18 500	420	502
MISUMI Group Inc.	13 300	424	297
Mitsubishi Chemical Group Corporation	65 300	594	529
Mitsubishi Corporation	169 800	2 017	3 584
Mitsubishi Electric Corporation	95 200	1 575	1 781
Mitsubishi Estate Company, Limited	52 400	1 204	954

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Mitsubishi HC Capital Inc.	38 500	281	342
Mitsubishi Heavy Industries, Ltd.	16 000	835	1 234
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	557 500	3 775	6 357
Mitsui & Co., Ltd.	64 000	1 539	3 160
Mitsui Chemicals, Inc.	9 100	296	357
Mitsui Fudosan Co., Ltd.	42 100	1 275	1 363
Mitsui O.S.K. Lines, Ltd.	17 800	601	757
Mizuho Financial Group, Inc.	117 220	2 229	2 657
MonotaRO Co., Ltd.	11 700	248	169
MS&AD Insurance Group Holdings, Inc.	20 400	852	1 061
Murata Manufacturing Co., Ltd.	85 500	1 865	2 393
NEC Corporation	12 100	688	946
Nexon Co., Ltd.	17 000	391	409
Nidec Corporation	20 100	1 793	1 085
Nintendo Co., Ltd.	51 400	2 650	3 559
Nippon Building Fund Inc.	75	576	430
Nippon Express Holdings, Inc.	3 600	266	271
Nippon Paint Holdings Co., Ltd.	46 400	557	495
Nippon Sanso Holdings Corporation	9 000	229	318
Nippon Steel Corporation	43 400	997	1 314
Nippon Telegraph and Telephone Corporation	1 461 000	1 884	2 364
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	25 300	504	1 039
Nissan Chemical Corporation	6 900	415	356
Nissan Motor Co., Ltd.	112 100	822	580
Nissin Foods Holdings Co., Ltd.	10 500	332	485
Nitori Holdings Co., Limited	4 000	726	708
Nitto Denko Corp.	7 000	559	692
Nomura Holdings, Inc.	147 700	795	882
Nomura Real Estate Holdings, Inc.	5 400	162	188
Nomura Real Estate Master Fund, Inc.	207	391	320
Nomura Research Institute, Ltd.	20 200	586	776
NTT Data Corporation	30 100	533	563
Obayashi Corporation	30 800	392	352
OBIC Co., Ltd.	3 500	634	796
Odakyu Electric Railway Co., Ltd.	16 400	395	331
Oji Holdings Corporation	39 300	229	200
Olympus Corporation	59 700	1 159	1 142
Omron Corporation	8 400	587	517
ONO Pharmaceutical Co., Ltd.	20 800	575	492
Open House Co., Ltd.	3 600	229	141
Oracle Corporation Japan	1 900	211	194
Oriental Land Co., Ltd.	53 600	1 946	2 638
ORIX Corporation	61 700	1 270	1 532
Osaka Gas Co., Ltd.	18 700	448	517
Otsuka Corporation	6 200	341	338
Otsuka Holdings Co., Ltd.	20 700	1 015	1 027
Pan Pacific International Holdings Corporation	16 300	358	514
Panasonic Holdings Corporation	106 900	1 302	1 389
Rakuten Group, Inc.	66 300	491	390
Recruit Holdings Co., Ltd.	70 200	3 097	3 971
Renesas Electronics Corporation	72 800	997	1 731
Resona Holdings, Inc.	109 900	626	738
Ricoh Co., Ltd.	28 000	335	284
Rohm Company Limited	15 500	381	393
SBI Holdings, Inc.	10 300	302	306

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
SCSK Corporation	9 600	228	252
SECOM Co., Ltd.	10 000	1 040	952
Seiko Epson Corporation	14 100	303	279
Sekisui Chemical Co., Ltd.	16 400	329	313
Sekisui House, Ltd.	29 600	685	869
Seven & I Holdings Co., Ltd.	37 600	1 838	1 973
SG Holdings Co., Ltd.	16 400	356	311
Sharp Corporation	13 100	161	123
Shimadzu Corporation	12 000	439	443
Shimano Inc.	3 800	855	777
Shimizu Corporation	25 900	236	228
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	90 400	2 494	5 005
Shionogi & Co., Ltd.	13 100	955	836
Shiseido Company, Limited	19 300	1 667	770
Shizuoka Financial Group, Inc.	19 300	190	216
SMC Corporation	2 800	1 518	1 984
SoftBank Corp.	141 100	2 350	2 330
SoftBank Group Corp.	50 900	3 314	2 980
Sompo Holdings, Inc.	14 600	766	945
Sony Group Corporation	61 800	5 106	7 759
Square Enix Holdings Co., Ltd.	4 400	286	209
Subaru Corporation	30 100	929	728
SUMCO Corporation	19 900	395	394
Sumitomo Chemical Company, Limited	76 000	458	245
Sumitomo Corporation	50 600	991	1 462
Sumitomo Electric Industries, Ltd.	35 900	611	604
Sumitomo Metal Mining Co., Ltd.	12 200	499	485
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.	62 200	2 830	4 015
Sumitomo Mitsui Trust Holdings, Inc.	31 400	723	798
Sumitomo Realty & Development Co., Ltd.	14 100	632	554
Suntory Beverage & Food Limited	5 100	274	223
Suzuki Motor Corporation	18 300	986	1 044
Sysmex Corporation	8 400	779	618
T&D Holdings, Inc.	24 600	391	517
Taisei Corp.	9 200	439	416
Takeda Pharmaceutical Company Limited	78 990	3 677	3 005
TDK Corporation	19 000	766	1 193
Terumo Corporation	33 100	1 314	1 431
The Chiba Bank, Ltd.	26 500	207	253
The Kansai Electric Power Company, Incorporated	33 400	497	586
TIS Inc.	12 400	380	361
Tobu Railway Co., Ltd.	10 000	372	355
Toho Co., Ltd.	5 600	294	251
Tokio Marine Holdings, Inc.	88 400	2 011	2 924
Tokyo Electric Power Company Holdings, Incorporated	69 100	363	478
Tokyo Electron, Ltd.	23 200	2 372	5 464
Tokyo Gas Co., Ltd.	18 700	555	568
Tokyu Corporation	27 100	528	438
Toppan Inc.	10 800	234	398
Toray Industries, Inc.	74 500	653	514
Tosoh Corporation	16 800	323	284
Toto, Ltd.	7 500	368	262
Toyota Industries Corporation	7 200	553	775
Toyota Motor Corporation	518 400	8 974	12 609
Toyota Tsusho Corporation	10 000	427	776

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Trend Micro Incorporated	6 300	407	444
Unicharm Corporation	20 100	836	962
USS Co., Ltd.	11 100	267	295
West Japan Railway Company	10 900	902	601
Yakult Honsha Co., Ltd.	13 300	503	395
Yamaha Corp.	6 600	351	202
Yamaha Motor Co., Ltd.	43 200	389	509
Yamato Holdings Co., Ltd.	12 600	328	308
Yaskawa Electric Corp.	11 300	493	622
Yokogawa Electric Corporation	12 100	294	305
Zensho Holdings Co., Ltd.	5 000	327	346
ZOZO, Inc.	5 200	141	155
Total – Japon		198 423	235 557
Jersey (0,7 %)			
Experian PLC	46 073	1 872	2 488
Glencore PLC	520 923	2 726	4 141
WPP PLC	58 436	963	736
Total – Jersey		5 561	7 365
Luxembourg (0,2 %)			
ArcelorMittal SA	23 175	567	871
Eurofins Scientific SE	6 806	487	590
Tenaris SA	24 054	428	554
Total – Luxembourg		1 482	2 015
Pays-Bas (6,1 %)			
ABN AMRO Bank NV CVA	22 223	471	442
Adyen N.V.	1 060	1 835	1 811
AerCap Holdings NV	9 281	694	914
Airbus SE	28 755	4 785	5 881
Akzo Nobel NV	8 008	958	877
argenx SE	2 836	1 063	1 428
ASM International N.V.	2 254	803	1 555
ASML Holding NV	19 717	7 955	19 725
ASR Nederland NV	7 499	445	470
BE Semiconductor Industries NV	3 706	577	740
Davide Campari-Milano NV	41 652	592	622
Euronext N.V.	3 811	480	438
EXOR NV	4 580	425	608
Ferrari NV	6 177	1 460	2 759
Ferrovial SE	23 278	810	1 126
Heineken Holding NV	11 189	1 263	1 257
Heineken NV	17 155	2 272	2 313
IMCD NV	2 725	733	630
ING Groep NV	175 312	2 719	3 478
JDE Peet's NV	5 690	228	203
Koninklijke Ahold Delhaize NV	47 746	1 531	1 817
Koninklijke KPN NV	170 854	709	779
Koninklijke Philips NV	37 951	1 850	1 174
NN Group NV	12 689	696	665
OCI N.V.	5 407	245	208
Prosus NV	70 331	3 283	2 779
Qiagen NV	10 090	553	582
Randstad NV	5 881	425	488

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Stellantis NV	107 813	1 994	3 345
STMicroelectronics NV	33 642	1 152	2 237
Universal Music Group N.V.	39 015	1 410	1 476
Wolters Kluwer NV	11 990	1 265	2 258
Total – Pays-Bas		45 681	65 085
Nouvelle-Zélande (0,3 %)			
Auckland International Airport Limited	55 482	392	409
EBOS Group Limited	6 916	262	206
Fisher & Paykel Healthcare Corporation Limited	28 626	478	566
Mercury NZ Limited	32 940	146	182
Meridian Energy Limited	60 180	231	279
Spark New Zealand Limited	98 571	347	428
Xero Limited	7 040	837	711
Total – Nouvelle-Zélande		2 693	2 781
Norvège (0,7 %)			
Adevinta ASA	16 769	368	246
Aker BP ASA	16 106	700	620
DNB Bank ASA	43 788	1 031	1 233
Equinor ASA	46 037	1 333	1 932
Gjensidige Forsikring ASA	7 140	196	175
Kongsberg Gruppen ASA	4 027	181	244
Mowi ASA	24 039	692	570
Norsk Hydro ASA	69 590	455	620
Orkla ASA	35 148	406	361
Salmar ASA	3 838	297	285
Telenor ASA	33 138	831	504
Yara International ASA	9 208	532	434
Total – Norvège		7 022	7 224
Portugal (0,2 %)			
EDP - Energias de Portugal SA	157 273	914	1 053
Galp Energia, SGPS, S.A.	22 857	416	445
Jeronimo Martins, SGPS, SA	14 544	341	490
Total – Portugal		1 671	1 988
Singapour (1,2 %)			
Ascendas Real Estate Investment Trust	178 915	511	543
CapitaLand Integrated Commercial Trust	296 911	889	612
CapitaLand Investment Limited	127 800	398	404
City Developments Limited	21 800	173	145
DBS Group Holdings Ltd.	87 600	2 247	2 933
Genting Singapore Limited	335 800	291	338
Jardine Cycle & Carriage Limited	6 000	184	179
Keppel Corporation Limited	74 600	464	528
Mapletree Logistics Trust	160 941	316	280
Mapletree Pan Asia Commercial Trust	130 200	269	204
Oversea-Chinese Banking Corporation Limited	163 800	1 770	2 132
Seatrium Ltd	1 994 868	256	236
SembCorp Industries Limited	40 400	217	215
Singapore Airlines Limited	74 950	421	492
Singapore Exchange Limited	33 800	274	333
Singapore Technologies Engineering Limited	79 300	288	309
Singapore Telecommunications Limited	388 200	1 178	961

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
United Overseas Bank Limited	60 700	1 526	1 731
UOL Group Limited	20 955	149	132
Wilmar International, Ltd.	106 800	414	382
Total – Singapour		12 235	13 089
Espagne (2,6 %)			
Acciona S.A.	1 170	288	229
ACS, Actividades de Construccion y Servicios SA	10 202	481	600
Aena SME, S.A.	3 768	876	906
Amadeus IT Group, SA	21 817	2 053	2 073
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, SA	293 095	2 151	3 539
Banco Santander, SA	783 612	4 384	4 334
Caixabank, SA	211 228	863	1 152
Cellnex Telecom, S.A.	27 553	1 561	1 442
Corporacion Acciona Energias Renovables SA	3 422	181	141
EDP Renováveis, S.A.	13 097	369	357
Enagás, S.A.	11 458	370	256
Endesa S.A.	15 869	547	429
Grifols, SA	15 363	528	349
Iberdrola SA	294 741	4 056	5 108
Industria de Diseño Textil, SA	53 818	2 165	3 110
Naturgy Energy Group SA	6 981	243	276
Redeia Corporacion SA	19 124	525	418
Repsol SA	63 896	1 259	1 256
Telefonica SA	248 749	2 309	1 294
Total – Espagne		25 209	27 269
Suède (3,2 %)			
Alfa Laval AB	14 466	513	769
ASSA ABLOY AB, série B	48 128	1 447	1 837
Atlas Copco AB, cat. A	131 200	1 546	2 994
Atlas Copco AB, cat. B	76 119	915	1 495
Beijer Ref AB, cat. B	18 321	350	325
Boliden AB	12 711	475	525
Epiroc AB, série A	33 316	580	886
Epiroc AB, série B	18 317	271	425
EQT AB	16 352	507	616
Essity AB, cat. B	29 778	1 155	978
Evolution AB	8 903	976	1 412
Fastighets AB Balder, cat. B	32 448	290	307
Getinge AB, cat. B	11 746	530	347
H & M Hennes & Mauritz AB, cat. B	32 709	768	761
Hexagon AB, série B	98 930	1 149	1 579
Holmen AB, cat. B	3 677	223	206
Husqvarna AB, cat. B	15 799	191	173
Industrivärden AB, cat. A	3 743	145	162
Industrivärden AB, cat. C	10 093	336	436
Indutrade AB	11 917	333	412
Investment AB Latour, cat. B	5 480	144	189
Investor Aktiebolag, cat. B	84 507	1 670	2 599
L E Lundbergforetagen AB, série B	2 650	143	191
Lífcó AB, série B	11 433	367	372
NIBE Industrier AB, série B	75 044	705	703
Saab AB, série B	3 908	288	312
AB Sagax, cat. B	9 106	396	331

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Sandvik AB, sans valeur nominale	51 409	1 255	1 474
Securitas AB, série B	24 756	407	322
Skandinaviska Enskilda Banken AB, série A	78 828	1 063	1 438
Skanska AB, série B	16 726	418	401
SKF AB, série B	16 139	400	427
Svenska Cellulosa AB (SCA), série B	30 144	560	599
Svenska Handelsbanken AB, série A	73 903	1 002	1 063
Swedbank AB, série A	42 440	938	1 136
Swedish Orphan Biovitrum AB	9 743	265	342
Tele2 AB, série B	28 535	474	325
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	142 541	1 725	1 194
Telia Company AB	115 247	626	390
Volvo AB, cat. A	13 588	374	477
Volvo AB, cat. B	70 551	1 643	2 430
Volvo Car AB, cat. B	36 391	306	156
Total – Suède		27 869	33 516
Suisse (10,1 %)			
ABB Ltd, actions nominatives	77 076	2 384	4 539
Adecco Group AG, actions nominatives	8 310	558	542
Alcon Inc.	24 897	2 077	2 584
Avolta	4 434	271	232
Bachem Holding AG, cat. B, actions nominatives	1 633	229	168
Bâloise Holding SA, actions nominatives	2 139	473	444
Banque Cantonale Vaudoise, actions nominatives	1 509	202	258
Barry Callebaut AG, actions nominatives	178	480	399
BKW AG	1 038	193	245
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli AG	41	428	653
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli AG, actions nominatives	6	702	964
Clariant AG, actions nominatives	10 224	257	200
Coca-Cola HBC AG DI	10 229	407	398
Compagnie Financière Richemont SA, série A, actions nominatives	25 817	3 101	4 718
DSM-Firmenich AG	9 365	1 528	1 263
Emms-Chemie Holding AG, actions nominatives	346	301	371
Geberit AG	1 576	1 038	1 342
Givaudan SA, actions nominatives	457	1 817	2 519
Helvetia Holding AG, actions nominatives	1 960	372	358
Holcim AG	25 394	1 667	2 642
Julius Baer Group Ltd.	10 553	681	786
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	2 626	677	1 199
Logitech International S.A., actions nominatives	8 249	723	1 037
Lonza Group AG, actions nominatives	3 613	1 972	2 014
Nestlé S.A., actions nominatives	131 474	18 152	20 163
Novartis AG, actions nominatives	100 520	11 618	13 449
Partners Group Holding AG	1 111	1 414	2 128
Roche Holding AG, actions au porteur	1 527	711	629
Roche Holding AG, sans droit de vote	34 556	13 360	13 271
Sandoz Group AG	19 987	714	854
Schindler Holding AG, certificat de participation	2 279	663	756
Schindler Holding AG, actions nominatives	592	172	186
SGS SA	7 175	957	821
SIG Combibloc Group AG	15 961	499	487
Sika AG, actions nominatives	7 207	1 773	3 120
Sonova Holding AG, actions nominatives	2 524	777	1 094
Straumann Holding AG, actions nominatives	5 240	702	1 123

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Swiss Life Holding AG, actions nominatives	1 425	900	1 313
Swiss Prime Site AG, actions nominatives	4 094	484	580
Swiss Re AG	14 914	1 869	2 223
Swisscom SA, actions nominatives	1 300	891	1 037
Temenos AG, actions nominatives	3 283	541	406
The Swatch Group AG, actions au porteur	1 674	650	605
The Swatch Group AG, actions nominatives	1 954	131	136
UBS Group AG, actions nominatives	160 729	3 088	6 615
VAT Group AG	1 306	805	868
Zurich Insurance Group AG	7 164	3 533	4 963
Total – Suisse		86 942	106 702
Royaume-Uni (13,4 %)			
3i Group plc	48 329	879	1 971
Abrdn PLC	93 935	490	283
Admiral Group PLC	12 334	490	558
Anglo American PLC	62 629	2 304	2 082
Antofagasta PLC	16 594	305	470
Ashtead Group PLC	21 576	982	1 981
Associated British Foods PLC	18 674	686	746
AstraZeneca PLC	75 860	9 333	13 538
Auto Trader Group PLC	51 459	463	626
Aviva PLC	155 823	1 355	1 142
BAE Systems PLC	152 905	1 438	2 866
Barclays PLC	760 453	2 018	1 963
Barratt Developments PLC	56 421	523	535
BP PLC	840 288	6 787	6 580
BT Group PLC	328 654	1 036	684
Bunzl PLC	16 747	657	901
Burberry Group PLC	20 191	634	486
Centrica PLC	282 600	569	670
Coca-Cola Europacific Partners plc	8 684	603	768
Compass Group PLC	85 568	2 448	3 098
Croda International PLC	7 079	667	603
Diageo PLC	116 016	6 263	5 582
Endeavour Mining PLC	8 225	298	245
GSK plc	202 420	6 556	4 954
Haleon PLC	282 175	1 447	1 531
Halma plc	20 327	743	783
Hargreaves Lansdown PLC	18 458	518	228
Hikma Pharmaceuticals PLC	8 837	350	267
HSBC Holdings PLC	954 983	9 417	10 221
Informa PLC	76 975	888	1 013
InterContinental Hotels Group PLC	8 711	740	1 042
Intertek Group PLC	7 564	660	541
J Sainsbury PLC	94 864	342	484
JD Sports Fashion PLC	118 535	349	332
Kingfisher PLC	113 840	437	467
Land Securities Group PLC	41 442	525	491
Legal & General Group PLC	324 426	1 411	1 371
Lloyds Banking Group PLC	3 266 135	2 964	2 621
London Stock Exchange Group PLC	20 101	2 212	3 149
M&G PLC	122 361	427	458
Melrose Industries PLC	64 983	571	622
Mondi PLC	27 228	778	705

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
National Grid PLC	190 794	2 933	3 414
Natwest Group PLC	289 909	1 175	1 072
Next PLC	6 500	621	889
Ocado Group PLC	26 301	513	335
Pearson PLC	30 839	407	502
Persimmon PLC	17 676	620	413
Phoenix Group Holdings PLC	54 828	640	493
Prudential PLC	134 744	3 475	2 010
Reckitt Benckiser Group PLC	35 912	3 865	3 283
RELX PLC	94 316	3 050	4 956
Rentokil Initial plc	127 275	953	958
Rio Tinto PLC	59 610	4 638	5 866
Rolls-Royce Holdings PLC	409 755	1 117	2 068
Schroders PLC	62 925	516	455
SEGRO PLC	61 151	843	912
Severn Trent PLC	13 277	513	579
Shell plc	324 037	12 516	13 950
Smith & Nephew PLC	44 992	1 175	816
Smiths Group PLC	21 577	558	642
Spirax-Sarco Engineering plc	3 573	566	632
SSE PLC	57 670	1 278	1 803
St. James's Place PLC	27 300	503	314
Standard Chartered PLC	114 039	1 263	1 278
Taylor Wimpey PLC	226 250	567	560
Tesco PLC	377 758	1 808	1 852
The Berkeley Group Holdings PLC	5 927	396	468
The Sage Group PLC	52 180	631	1 031
Unilever PLC	124 519	9 530	7 983
United Utilities Group PLC	35 861	518	640
Vodafone Group PLC	1 178 619	2 654	1 357
Whitbread PLC	11 494	636	708
Wise PLC, cat. A	29 984	293	441
Total – Royaume-Uni		133 334	142 338
Total – Actions étrangères (99,1 %)		895 951	1 050 183
Total – Placements (99,1 %)		895 951 \$	1 050 183 \$
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (0,9 %)			9 647
Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			1 059 830 \$

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Le Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (le « Fonds ») investit dans des actions étrangères, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit se rapporte surtout aux placements dans des actions privilégiées et des instruments dérivés. La valeur comptable des actions privilégiées figurant dans l'inventaire du portefeuille de même que la trésorerie figurant dans les états de la situation financière constituent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. La valeur comptable des instruments financiers dérivés inscrits à l'actif dans les états de la situation financière constitue l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit découlant des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées assorties des notations suivantes :

Notation	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2023	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2022
Actions privilégiées		
Pfd-2	0,4 %	0,4 %
Pfd-3	0,1 %	-
Aucune notation	0,2 %	0,3 %
Total	0,7 %	0,7 %

Toutes les notations ont été attribuées par des agences de notation externes comme Dominion Bond Rating Service, Standard & Poor's et Moody's.

Risque de change

L'exposition aux devises au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 est présentée dans le tableau ci-après.

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
31 décembre 2023					
Dollar américain	172 \$	7 159 \$	- \$	7 331 \$	0,7 %
Euro	2 285	351 437	-	353 722	33,4 %
Dollar australien	187	75 109	-	75 296	7,1 %
Couronne danoise	250	35 126	-	35 376	3,3 %
Dollar de Hong Kong	38	22 214	-	22 252	2,1 %

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Shekel israélien	13	3 828	-	3 841	0,4 %
Yen japonais	585	235 557	-	236 142	22,3 %
Dollar néo-zélandais	15	2 070	-	2 085	0,2 %
Couronne norvégienne	9	7 224	-	7 233	0,7 %
Livre anglaise	377	158 814	-	159 191	15,0 %
Dollar de Singapour	45	13 089	-	13 134	1,2 %
Couronne suédoise	47	33 516	-	33 563	3,2 %
Franc suisse	2 597	105 040	-	107 637	10,2 %
Total	6 620	\$ 1 050 183	\$ -	\$ 1 056 803	\$ 99,8 %

31 décembre 2022					
Dollar américain	437 \$	7 025 \$	(386) \$	7 076 \$	0,6 %
Euro	1 873	350 835	-	352 708	32,1 %
Dollar australien	(205)	82 117	343	82 255	7,5 %
Couronne danoise	166	32 412	-	32 578	3,0 %
Dollar de Hong Kong	11	31 685	30	31 726	2,9 %
Shekel israélien	11	5 234	-	5 245	0,5 %
Yen japonais	744	239 960	-	240 704	21,9 %
Dollar néo-zélandais	16	1 972	-	1 988	0,2 %
Couronne norvégienne	10	8 430	-	8 440	0,8 %
Livre anglaise	260	169 603	16	169 879	15,5 %
Dollar de Singapour	9	14 869	-	14 878	1,4 %
Couronne suédoise	77	36 045	-	36 122	3,3 %
Franc suisse	1 929	110 063	-	111 992	10,2 %
Total	5 338	\$ 1 090 250	\$ 3	\$ 1 095 591	\$ 99,9 %

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 105 680 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (109 559 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 105 680 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (109 559 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart peut être significatif.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

Autre risque de prix

Au 31 décembre 2023, 99,1 % (99,3 % au 31 décembre 2022) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminuait de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 105 018 \$ (109 025 \$ au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le cours augmentait de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 105 018 \$ (109 025 \$ au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actions étrangères		
Australie	7,4 %	7,7 %
Autriche	0,2 %	0,2 %
Belgique	0,8 %	0,8 %
Bermudes	0,1 %	0,1 %
Îles Caïmans	0,5 %	0,6 %
Danemark	3,3 %	3,0 %
Finlande	1,1 %	1,3 %
France	11,0 %	11,0 %
Allemagne	8,4 %	8,0 %
Hong Kong	1,7 %	2,4 %
Irlande	1,0 %	0,8 %
Île de Man	0,1 %	0,1 %
Israël	0,7 %	0,7 %
Italie	1,9 %	1,7 %
Japon	22,2 %	21,9 %
Jersey	0,7 %	0,8 %
Luxembourg	0,2 %	0,2 %
Pays-Bas	6,1 %	5,7 %
Nouvelle-Zélande	0,3 %	0,2 %
Norvège	0,7 %	0,8 %
Portugal	0,2 %	0,2 %
Singapour	1,2 %	1,4 %
Espagne	2,6 %	2,4 %
Suède	3,2 %	3,0 %
Suisse	10,1 %	10,1 %
Royaume-Uni	13,4 %	14,2 %
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)	0,9 %	0,7 %
Total	100,0 %	100,0 %

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Total*
31 décembre 2023			
Actions étrangères	6 975 \$	1 043 208 \$	1 050 183 \$
Total	6 975 \$	1 043 208 \$	1 050 183 \$
31 décembre 2022			
Actions étrangères	1 090 250 \$	– \$	1 090 250 \$
Total	1 090 250 \$	– \$	1 090 250 \$

* Le Fonds ne détient pas de placement de niveau 3.

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, des placements en actions d'environ 995 602 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2. Les transferts sont principalement attribuables aux techniques d'évaluation utilisées pour les titres de capitaux propres étrangers, comme il est expliqué dans les notes annexes.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

Transactions sur parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022
SÉRIE A		
En circulation, à l'ouverture de l'exercice	101 124 814	92 710 348
Émises	12 411 341	33 512 073
Rachetées	(27 432 867)	(25 097 607)
En circulation, à la clôture de l'exercice	86 103 288	101 124 814
SÉRIE F		
En circulation, à l'ouverture de l'exercice	2 652 606	2 294 154
Émises	1 296 689	881 022
Rachetées	(501 258)	(522 570)
En circulation, à la clôture de l'exercice	3 448 037	2 652 606

Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	15 189 \$	17 373 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	15 963 \$	18 267 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)	2023	2022
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	267 \$	220 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(51) \$	(46) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	216 \$	174 \$

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

1. Dénomination et création des Fonds

ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Le 14 juin 2019, le Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD et le Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations GPPMD.

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des Fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers des Fonds comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les Fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 31 décembre 2023 ou 2022, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi en date du 31 décembre 2023.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 11 mars 2024.

SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six Fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels, et elles ne font pas l'objet de frais de gestion.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle exerce un jugement dans l'application des méthodes comptables, dans l'établissement d'estimations et dans la formulation d'hypothèses sur l'avenir. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des Fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les Fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les Fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des Fonds. Les Fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les méthodes comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le Fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les Fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains Fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux Fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

Contrats de change à terme

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Swaps sur défaillance de crédit

Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un Fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le Fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les Fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les Fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un Fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

Swaps de taux d'intérêt

Certains Fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Swaps sur rendement total

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Swaps sur devises

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le Fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Options sur devises

Certains Fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des Fonds. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des Fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du Fonds attribuables à cette série, moins sa quote-part proportionnelle des passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs propres à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, les passifs communs, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un Fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les « Notes propres au fonds ». L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

PARTS RACHETABLES

Certains Fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du Fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des Fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces Fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces Fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains Fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les Fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les Fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les Fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des Fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains Fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces Fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains Fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des Fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les Fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les « Notes propres au fonds » des états financiers.

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé pratique en IFRS 2)* le 1^{er} janvier 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

4. Charges

FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des Fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des Fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais payés par les Fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés par le gestionnaire des Fonds à l'égard des titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, puisque les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés MD des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

Les séries suivantes versent au gestionnaire des Fonds concernés des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	0,40 %	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les Fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des Fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les Fonds, ou les prendre en charge.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts des séries F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

HONORAIRES D'AUDIT

Pour l'exercice considéré, les honoraires payés ou à payer, à KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur externe de tous les Fonds gérés par le gestionnaire s'établissent comme suit :

	(\$)
Honoraires des auditeurs	236 635
Honoraires au titre des services autres que d'audit	26 285

5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains Fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.

- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage versées aux parties liées pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Fonds collectif de dividendes GPPMD	70	37
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	8	20
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	290	202
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	20	6
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	-	3
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	3	2
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	15	41

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des Fonds auprès de la Banque Scotia aux taux de financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les Fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des Fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille des Fonds concernés. Les Fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un Fonds peut être restructuré avec un autre fonds commun de placement ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds commun de placement qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Le CEI se compose de quatre personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Le gestionnaire recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 4 000 \$ au titre des frais du CEI.

FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

6. Parts rachetables

Le capital des Fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un Fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des Fonds est géré en fonction de chacun de ses objectifs de placement ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans son prospectus ou ses documents de placement, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Les parts de chaque série des Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les Fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les Fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des Fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des Fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des Fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des Fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des Fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des Fonds et leur respect des politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les Fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque Fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les conflits géopolitiques ont perturbé les marchés à l'échelle mondiale, et leurs conséquences à long terme demeurent incertaines. De telles perturbations pourraient avoir des répercussions défavorables sur les risques liés aux instruments financiers auxquels sont exposés les Fonds.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesse pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les Fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un Fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les Fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds gèrent les risques de crédit qui comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque Fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les « Notes propres au fonds ».

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des Fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des Fonds sont exigibles d'ici un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les Fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun Fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Un Fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les Fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les Fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des Fonds consistent notamment à établir des durations cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durations des Fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durations pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durations peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains Fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un Fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

9. Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

ACTIONS

Les actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les Fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des Fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les Fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est par conséquent assujéti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2023, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	225 634
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	449 081
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	163 729
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	152 102
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	23 228
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	239 639
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		-	190
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD		-	5 603

RETENUES D'IMPÔT

Les Fonds sont actuellement assujéti à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. Les paiements indirects vérifiables versés relativement aux opérations sur les titres en portefeuille pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 sont présentés ci-après (en milliers de dollars).

Fonds	2023 \$	2022 \$
Fonds collectif de dividendes GPPMD	89	156
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	31	55
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	356	586
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	57	317
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	107	77
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	31	28
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	499	414



**Gestion
financière MD inc.**